



BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

Ligue régionale

PROCES-VERVAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

en date du 5 septembre 2020

Domaine de la Brossette CHANTEAU (45)

Bourges, le 10/09/2020

Assemblée générale ordinaire
BCVL/2020/PV1 - 5 pages

Association loi 1901 – Préfecture du Cher
SIRET 392 841 169 00064

Siège social :
6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges

Représentativité des comités départementaux :

- Le nombre de voix théorique est de 116 voix.
 - Comité départemental 18 16 voix
 - Comité départemental 28 20 voix
 - Comité départemental 36 15 voix
 - Comité départemental 37 22 voix
 - Comité départemental 41 17 voix
 - Comité départemental 45 25 voix
 - Ligue 01 voix
- Le nombre total de voix représenté ce jour est de **40 voix**.

Selon les statuts « l'assemblée générale doit être composée du quart au moins des représentants portant au moins le quart des voix ». Le quorum devait être au moins de 29 voix et il atteint 40 voix. L'assemblée générale peut donc délibérer valablement

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Début de séance : 14h15

Monsieur Florent Gaillard, Président de la Ligue, accueille les invités présents :
Jean-Louis Desnoues, Président du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.) du Centre-Val de Loire
Thierry Terrassier, Cabinet d'expertise comptable C.O.G.E.P.

Monsieur Florent Gaillard, Président de la Ligue, propose le vote à main levée pour la durée de la séance.

Proposition du vote à main levée	POUR	40	ABSTENTION	00	CONTRE	00
----------------------------------	------	----	------------	----	--------	----

Le vote à main levée est approuvé à l'unanimité.

1 – Élection du président de séance

Monsieur Florent Gaillard propose Monsieur Sylvain Benain pour présider la séance et diriger les débats.

Élection du président de séance	POUR	40	ABSTENTION	00	CONTRE	00
---------------------------------	------	----	------------	----	--------	----

Sylvain Benain est déclaré président de séance à l'unanimité.

Le président de séance déclare l'ouverture des travaux et rappelle l'ordre du jour :

1. Élection du président de séance
2. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 22 juin 2019
3. Rapport moral du Président de la Ligue
4. Comptes financiers 2019
5. Budget prévisionnel 2021
6. Rapport d'activité des commissions
7. Questions diverses
8. Intervention des personnalités
9. Remise des récompenses

2 – Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2019

PV AGO du 22 juin 2019	POUR	40	ABSTENTION	00	CONTRE	00
------------------------	------	----	------------	----	--------	----

Le PV de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

3 – Rapport moral du Président de la Ligue

La saison 2019/2020 marquera sans aucun doute les esprits. Le sport français a fait l'objet d'un grand changement en profondeur avec son rattachement au Ministère de l'Éducation Nationale et la création de l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.). Le mouvement sportif a pris la responsabilité de l'ancien dispositif du Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S.). Nous n'avons pas encore constaté de grands changements car les fonds sont restés identiques aux années précédentes mais nous attendons les prochaines dispositions. La fédération a fait une avancée numérique importante. Les outils en gestation permettront à tous de gérer la pratique dans leur club. Pour la première fois, sous la présidence de Florent Chayet, l'apparition de titres de participation et de licences sous différentes formes (licence loisir, dirigeant, ...).

Nous avons débuté une belle saison, mais en mars, il y a eu un arrêt soudain avec pour cause la pandémie de la Covid-19. Il nous appartient à présent d'intégrer dans notre pratique le protocole sanitaire pour que le badminton survive.

Cette année, la vie associative continue avec les élections des comités, des ligues et de la fédération.

Pour ma part, je ne me représenterai pas à la présidence de la Ligue lors de la prochaine élection du 16 octobre 2020, mais je remercie tous ceux qui ont partagé cet engagement depuis 2006. Nous avons construit ensemble un projet et la liste de satisfactions est importante aujourd'hui. Nous pouvons tous nous enorgueillir de ce qui a été accompli.

Je remercie les bénévoles, les parents qui nous confient leurs enfants, les joueurs qui s'investissent au quotidien pour que le badminton continue de briller. Je pense à nos partenaires privilégiés qui nous ont fait confiance et qui nous accompagne depuis de nombreuses années comme le Conseil régional du Centre-Val de Loire et le Comité Régional Olympique et Sportif. Et merci, à nos salariés qui permettent le bon fonctionnement de notre Ligue.

4 – Comptes financiers 2019

4.1. Rapport du trésorier

Présentation : Denise Désirliste, Trésorière.

On est prudent. Le budget de la Ligue est raisonnable. Une légère baisse est constatée au niveau des ressources, certainement due à la licenciation qui stagne. Les économies réalisées au niveau des charges nous ont permis de dégager un résultat positif. Nous disposons d'une réserve pour couvrir les salaires en cas de difficulté.

Le bilan 2019 est positif. L'excédent sera affecté à l'emploi.

4.2. Présentation des comptes de résultat

Thierry Terrassier, expert-comptable, du Cabinet C.O.G.E.P. qui assiste la Ligue toute l'année, présente les chiffres et apporte les précisions nécessaires à la bonne compréhension du rapport financier.

Les comptes sont équilibrés.

Un point est fait sur :

- Subventions d'exploitation (CNDS (ANS), Cap'Asso, Haut Niveau, Pôle Espoirs) : 68 081 €
- Cotisations des adhérents et licences : 635 650 €
- Formations : - Encadrants techniques bénévoles 9 680 € - Officiels 6 275 €
- Conventions employeurs : 28 000 €
- Contractualisation comités : 50 356 €
- Salaires et traitements : 120 971 € - Charges sociales : 42 773 €
- Emprunt : reste 45 780 € *fin 2026*
- Prêts accordés pour fonctionnement au Comité 37 (20 000 €) et au club CLTO 45 (5 000 €).

4.3. Approbation des comptes annuels

Total des ressources	900 951 €
Résultat net comptable	+ 8 954 €
Total du bilan 2019	554 180 €

Bilan 2019	POUR	40	ABSTENTION	00	CONTRE	00
------------	------	----	------------	----	--------	----

Le bilan 2019 est approuvé à l'unanimité.

5. Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel (939 900 €) a été réalisé en adéquation avec le compte de résultat.
La ligne « Indemnités stagiaire » peut compenser l'évolution de salaire d'un poste.

Budget prévisionnel 2021	POUR 40	ABSTENTION 00	CONTRE 00
--------------------------	---------	---------------	-----------

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.

Les tarifs du timbre ligue sont maintenus pour la saison 2020/2021 : 20 € licence Adulte / 18 € licence Jeune / 9,50 € licence Minibad

Les évolutions de l'annexe financière sont :

- Indemnité kilométrique : 0,321 €
- Limite frais d'hébergement : - Paris et sa région 100 € - Province 85 €
- Limite frais de restauration : - Déjeuner 16 € - Dîner 20 €

6 – Rapport d'activité des commissions

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être élu pour participer et apporter son aide au fonctionnement des différentes commissions.

- Commission Interclubs, *présentation Florent Gaillard*

À cause de la pandémie Covid-19 qui a débuté en mars 2020 sur le territoire, la Fédération Française de Badminton (F.F.BaD.) a décidé d'arrêter l'ensemble des compétitions et a déclaré la saison 2019/2020 comme une « saison blanche » pour les interclubs.

- L'Équipe Technique Régionale, *présentation Soisick Retailleau*

L'E.T.R. regroupe les salariés de la région. Elle accompagne les dirigeants associatifs dans la mise en œuvre de la politique sportive fédérale au niveau territorial répondant aux priorités ministérielles. Le nombre d'emplois augmente dans le badminton chaque année grâce aux aides de l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.).

Des réunions plénières thématiques et un séminaire sont organisés au cours de la saison afin d'intégrer les salariés, anciens et nouveaux, et de ne pas les laisser démunis dans les fonctions de leur poste.

- Commission Développement, *présentation Soisick Retailleau*

Le projet de la Ligue est bien stabilisé et structuré. L'étude du Dispositif Local d'Accompagnement (D.L.A.) a toutefois fait apparaître un besoin de briller plus important. Il a été décidé de créer un nouvel axe « Rayonner » pour toucher un plus grand public.

De nouveaux formats d'offres de pratique ont été testés ou reconduits cette saison : les coupes régionales par équipes féminines et masculines, les championnats régionaux vétérans et Parabad, les rencontres régionales de badminton entreprise, la mise en place d'un AirBadminton Tour cet été afin de promouvoir le badminton en extérieur et permettre de jouer en cette période sanitaire contraignante.

- Commission des formations techniques fédérales, *présentation Soisick Retailleau*

Cette olympiade a été marquée par l'évolution de l'architecture de la formation fédérale que la Ligue a mise en œuvre. Malgré la crise tous les inscrits ont pu terminer leur cursus de formation technique en distanciel.

Des formations d'Encadrant Technique Bénévole (E.T.B.) ont été organisées en soirée. Ces sessions seront étendues à tous les départements la saison prochaine.

Le nombre de stagiaires inscrits en Centre-Val de Loire est satisfaisant. Il est dans la moyenne sur les deux dernières saisons.

Un « Kit matériel » et un « Kit pédagogique » vont être mis à disposition des formateurs dès cette rentrée.

- L'Organisme de Formation, *présentation Cédric Grosjean*

A été créé en 2015. Il obtient de bons résultats. Dans le contexte actuel, il est un levier pour obtenir un revenu supplémentaire et suppléer à la diminution éventuelle de licenciés et à la baisse des subventions.

- Le Pôle Espoirs, *présentation Sylvain Bouillet*

La saison a été évidemment fortement perturbée par l'épidémie de la Covid-19. L'entraînement sur le site du C.R.E.P.S. du Centre-Val de Loire a été stoppé à la mi-mars et a repris début juin. Durant cette période délicate, un lien et un suivi à distance ont été entretenus avec les pensionnaires. Le processus de recrutement s'est avéré délicat cette saison. Il n'y a pas eu de possibilité d'organiser un stage de recrutement. L'effectif du Pôle Espoirs à la rentrée est de 5 jeunes et de 2 Parabad. La baisse des effectifs est due en partie à un creux générationnel. La génération née en 2009-2010-2011 arrivera prochainement au Pôle Espoirs. Toutefois, l'effectif 2020/2021, bien que réduit, reste dans la moyenne préconisée par la fédération pour un encadrement rapproché.

La belle satisfaction de la saison est la sélection d'une élève, Floriane Nurit, pour intégrer le Pôle France - basé à Talence. Elle sera la 11^{ème} jeune du Pôle Espoirs Centre-Val de Loire à intégrer un Pôle France.

Circuit national : le CEJ3 et les championnats de France Jeunes ont été annulés. CEJ2 : 1 médaille d'argent Floriane Nurit en DDU17. Circuit européen : en U11, 1 médaille d'Or Malo Fortin ; en U15, 1 médaille d'Or Lucie Couvert ; en U13, 1 médaille d'Or Aurore Touzé au tournoi de Hoensbroek (Pays-Bas) ; en U17, 3 médailles de Bronze Floriane Nurit (Lituanie SD et DD, Suède SD) ; en U19, 3 médailles de Bronze Valentin Mottet, Auriane Mathieu et Carla Martinez remportées en Allemagne.

- Commission administrative, présentation Denise Désirliste

Du 16 mars au 30 juin 2020, l'activité du siège de la Ligue a été considérablement réduite, ce qui nous a conduit à procéder à la mise au chômage partiel de 3 salariés sur 5, à la fermeture de nos locaux et à la mise en place du télétravail, dans la mesure où celui-ci était possible.

En juillet, seules les deux salariées administrative et comptable restent concernées par cette mesure. Elles ont ainsi pu bénéficier du dispositif FNE-Formation.

7 – Questions diverses

- L'axe « Rayonner », *Présentation : Denise Désirliste*

Pour mettre en œuvre le nouvel axe de travail « Rayonner » plusieurs décisions ont été prises :

- la création d'un nouveau site Internet de la Ligue, plus performant et attractif (ouverture ce mois-ci) ;
- l'embauche d'un stagiaire en « Bachelor Communication Digital-Multimédia », Arnaud Gautier, du 04 mai au 18 septembre 2020, pour accompagner la création du nouveau site ;
- la mise en place de l'application Instagram ;
- le recrutement d'un salarié comme « Chargé(e) de promotion du badminton et de sa culture » avec pour tâches essentielles le développement de la communication et la recherche de partenariats.

- Le protocole sanitaire, *présentation Florent Gaillard*

La F.F.BaD. est une délégation du service public qui prend ces directives des instances politiques. Elle a adressé aux ligues un protocole sanitaire de reprise dans les gymnases. Les mairies et l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) sont amenées à faire des contrôles. Ces règles ne sont pas des contraintes. Elles sont là pour nous protéger. Respectons-les.

8 – Intervention

Monsieur Jean-Louis Desnoues, Président du Comité Régional Olympique et Sportif du Centre-Val de Loire

Compétitions : - En fin de saison n'ont pas eu lieu. Certaines sont reportées à 2021.

Subventions : - Pour 2020, il n'y a pas de difficultés, les subventions sont pérennisées. Le sport étant une variation d'ajustement, il y a plus d'inquiétude pour 2021. Mais ne soyons pas complètement pessimistes, le C.R.O.S. met en place un appel à projets à destination des ligues/comités régionaux de la région Centre-Val de Loire dans le cadre de sa politique d'aide à la structuration du mouvement sportif en partenariat avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D.R.D.J.S.C.S.) du Centre-Val de Loire, Loiret et l'A.N.S. Pour être éligible, les projets devront donner lieu à une réalisation concrète entre le 1^{er} Janvier et le 30 novembre 2020.

Cotisations : - Les cotisations perçues ne peuvent être remboursées. Il faut rappeler à vos adhérents que l'adhésion à un club est l'adhésion à un projet associatif. Cela n'est pas l'achat d'une prestation comme dans une salle de sport. Le nombre de licenciés en Centre-Val de Loire, tous sports confondus, n'a quasiment pas bougé.

Période électorale : - En 2021, auront lieu des élections régionale et départementales. Les élus vont porter le message du milieu associatif en fonction du sport, individuel ou collectif. Des clubs vont fermer, il faudra assurer l'emploi malgré les difficultés rencontrées. Des adaptations vont être faites mais pas de grands changements.

La discipline a évolué et continue à faire venir des adhérents.

JO 2024 : - Il n'est pas certain qu'ils puissent se tenir. Les sélections ne sont pas encore terminées mais rien ne va se passer d'ici la fin de l'année.

Réorganisation du sport : - Le Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S.) a été remplacé par l'Agence nationale du Sport (A.N.S.). Le dispositif Cap'Asso (aide au développement d'activité) mis en place par le Conseil Régional du Centre-Val de Loire a permis de structurer les emplois de la Ligue. Plus de 3,5 M. ont été attribués aux clubs en région.

Le Ministère des Sports est rattaché à l'Éducation Nationale. Ce n'est pas bon signe. Nous allons être perdu dans ce grand ministère.

Formation des bénévoles : - Les bénévoles sont invités à se former avec le mouvement sportif. Le C.R.O.S. forme également dans tout ce qui est transversal aux disciplines.

9 – Remise des récompenses

En raison de la pandémie Covid-19, arrêt de l'ensemble des compétitions. Pas de remise de récompenses sportives cette année.

La Médaille Régionale du Bénévolat 2020 a été créée en 2019 par la Ligue, pour remercier et honorer les bénévoles œuvrant pour le développement du badminton au niveau régional. Les bénévoles suivants sont récompensés cette année :

Échelon Or : Nathalie Fadier (club 45 ABP), Pierre Vassal (Comité 45), Christian Privat (Ligue)

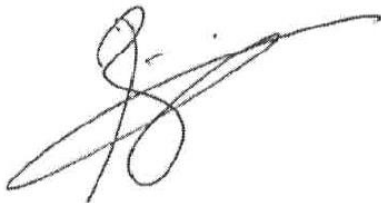
Échelon Argent : Anthony Lucas (club 18 BaCB), Emmanuel Fauvre (club 18 GBB), Antoine Soulaischamp (club 45 CSMSB), Emmanuel Béchu (club 45 ESG)

Échelon Bronze : Annegret Ravignot (club 28 ESMP), Hervé Drouet (club 28 VGF), Yann Jehanno (club 45 ASCL), Hervé Riolland (club 45 AASC), Nicolas Chaloin (club 45 BCCL)

Le président de séance remercie les bénévoles pour leur implication dans notre sport, les salariés pour leur travail tout au long de l'année et le CROS Centre-Val de Loire pour son soutien.

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de cette assemblée générale est prononcée à 16h00

Le président de séance,
Sylvain BENAÏN



Le Président de la Ligue,
Florent GAILLARD

